

LES ORGANISMES CERTIFICATEURS DE VAE

Les organismes certificateurs sont différents selon la certification ou le diplôme que vous envisagez.

- **Le Ministère de l'Education Nationale**

Vous visez un diplôme de type : CAP, BM, BMA, BEP, BAC PRO, BTS, DCG, DSCG.

Consultez [France VAE](#) ou contactez directement le Dispositif Académique de Validation des Acquis (DAVA), de votre région : ci-joint, la [liste complète des DAVA](#) et les liens vers leur site internet.

- **Les Universités - Chacune développe sa propre offre**

Vous visez un diplôme de type : DUT, DEUST, Licence professionnelle, Master professionnel, Doctorat. L'offre de formations est considérable et elles sont généralement toutes accessibles par VAE. Contactez les Universités, ci-joint la [liste complète des universités](#) et les liens vers leur site internet et le service chargé de la VAE ainsi que la [liste des IUT](#).

- **Les Ecoles d'Ingénieurs**

Vous visez un titre d'ingénieur. Plus de 1200 titres sont proposés, mais ils ne sont pas tous accessibles par VAE pour l'instant.

Consultez cette [liste des établissements](#) accrédités par la [CTI](#).

- **Les Grandes Ecoles**

Consultez l'[association des Grandes Ecoles](#) et la [liste de certaines grandes écoles](#) et des [grands établissements](#).

- **Le Conservatoire National des Arts et Métiers, CNAM**

Vous visez un diplôme du CNAM. Tous les diplômes, titres et certificats du CNAM peuvent être obtenus par la VAE.

Contactez le centre CNAM de votre région : ci-joint, la [liste complète des antennes du CNAM](#) et les liens les sites internet.

- **Le Ministère du Travail**

Vous visez un titre professionnel, TP. Plus de 300 [Titres Professionnels](#) sont accessibles. Contactez la Direction du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, DRTEFP, de votre région : ci-joint, la [liste complète des DIRECCTE](#) et les liens vers les sites internet régionaux **AFPA** (Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes).

- **Le Ministère de la Santé**

Vous visez un diplôme du secteur de la santé : DEAP, DEAS, DPPH, DEERGO.

Contactez La Direction des Affaires Sanitaires et Sociales de votre région : ci-joint, la [liste complète des ARS et ANFH](#) (ex DRASS) et les liens vers leur site internet.

La gestion des candidatures à la VAE pour l'obtention des diplômes délivrés par les ARS est assurée par l' [ASP Délégation Nationale VAE](#).

[L'EHESP](#) est en charge de la VAE sur le CAFDES.

- **Le Ministère de l'Agriculture et de la [Pêche](#)**

Vous visez un diplôme parmi plus d'une centaine accessible : CAPA, BPA, BEPA, Bac Pro, BP, BTA BTSA. Contactez la Direction de l'Agriculture et de la Forêt, DRAF, de votre région : ci-joint la [liste complète des DRAF](#) et les liens vers les portails d'information.

- **Le Ministère de la jeunesse et des Sports et de la cohésion sociale (Affaires Sociales)**

Vous visez un diplôme des secteurs [sportif](#) : BAPAAT, BEATEP, BEES 1 2 et 3, BPJEPS, DESJEPS, DEDPAD et **social** : DEAES, DEAVS, DEAMP, DEASS, DEASS, DEAF, DETISF, DEEJE, DEMF, DEIS, CAFERUIS. [L'EHESP](#) est en charge du CAFDES.

Contactez la Direction de la Jeunesse et des Sports, DRJSCS, de votre région : ci-joint la [liste complète des DRJSCS](#) et les liens vers les sites internet et vers les CREPS (Centre d'Education Populaire et de Sport) locaux.

- **Le Ministère de la Culture**

Une quarantaine de diplômes nationaux sont accessibles par VAE. Consultez le [site](#) du Ministère et la liste des [DRAC](#) pour connaître les conditions d'accès au DE de professeur de musique, de professeur de danse, de professeur de théâtre, au DUMI.

- **Le Ministère de la Défense**

Reportez-vous aux liens indiqués par le [RNCP \(France Compétences\)](#) .

Consultez la [page consacrée à la VAE](#) sur le site Défense mobilité.

Téléchargez [l'annuaire des correspondants](#) en charge de la VAE publié par le Ministère de la Défense.

- **Les [Ecoles Spécialisées](#)**

(audiovisuel, gastronomie, photographie, mode, journalisme, tourisme, immobilier, hôtellerie, restauration, communication, publicité, sport, formations paramédicales,...)

Reportez-vous aux liens indiqués par le [RNCP](#) ou directement sur le site de l'école sélectionnée.

- **Les Chambres de Commerce et d'Industrie**

Vous visez un diplôme de technicien supérieur, IFV, EGC, ECD.

Contactez la CCI de votre région : ci-joint, la [liste complète des CCI](#) et les liens vers leur site internet.

- **Les Chambres des Métiers et de l'Artisanat**

Vous visez un Brevet de Maîtrise (BM), BTM, BCCEA, BMS.

Contactez la CMA de votre région : ci-joint, la [liste complète des CMA](#) et les liens vers leur site internet.

- Vous souhaitez valider un [CQP](#) , **Certificat de Qualification Professionnelle**

Renseignez-vous auprès de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi (CPNE) du secteur d'activité du CQP choisi. Vos contacts sont indiqués par le [RNCP](#) .

Pour connaître les coordonnées des principaux organismes certificateurs (site vae.gouv.fr),

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R53502>



<https://www.vae.gouv.fr/espace-ressources/fiches-outil/tableau-des-procedures-de-vae-par-ministere-certificateur.html>